



Assemblée régulière

Date : mercredi 5 octobre 2022

Heure : 9 heures

Endroit : En formule hybride, soit en vidéoconférence et
en présentiel

PROCÈS-VERBAL

Membres présents

Paul Germain, président

Xavier-Antoine Lalande, vice-président

Michel Fortier, trésorier

Guy Lamothe, administrateur

Richard Lemay, administrateur

Pierre Daigneault, administrateur substitut

Roger Hotte, administrateur

Yves Dagenais, administrateur

1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion

Monsieur Paul Germain, président, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration. La réunion est ouverte à 09 h 07.

2. Adoption de l'ordre du jour du 5 octobre 2022

Résolution AR.20221005.1

Adoption de l'ordre du jour du 5 octobre 2022 :

Il est proposé par monsieur Guy Lamothe d'adopter l'ordre du jour transmis aux membres du conseil d'administration sur l'avis de convocation, tel que présenté

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 29 août 2022

Résolution AR.20221005.2

Adoption du procès-verbal du 29 août 2022 :

Il est proposé par monsieur Richard Lemay d'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du TAC de la MRC Rivière-du-Nord, tenue le 29 août 2022, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal du 29 août 2022

4.1 Changement tarifaire

Suite à sa demande de vérification auprès d'un expert, à savoir si le TAC RDN était assujéti aux règles de gestion contractuelles municipales, monsieur Paul Germain propose que la MRC octroie un mandat pour élaborer une politique de gestion contractuelle.

Monsieur Xavier-Antoine Lalande se joint à la rencontre, à 9 h 25.

5. Correspondance ou autres points d'informations

5.1 Gratuité pour Saint-Hippolyte

Monsieur Yves Dagenais maintient le paiement au tarif réduit pour les étudiants ainsi que les personnes de l'âge d'or pour la Municipalité de Saint-Hippolyte.

5.2 Identification des besoins – Panneaux TAC

Un dépliant au format carte postale sera créé pour communiquer de l'information sur l'existence du TAC pour les municipalités / villes qui sont touchées par le TAC.

6. Élection des officiers

Nomination pour les postes des officiers.

Président

Résolution AR.20221005.3

Élection – Président :

Il est proposé par monsieur Guy Lamothe de nommer monsieur Paul Germain, président du TAC Rivière-du-Nord pour l'année 2022-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Vice-président

Résolution AR.20221005.4

Élection – Vice-président :

Il est proposé par monsieur Michel Fortier de nommer monsieur Xavier-Antoine Lalande, vice-président du TAC Rivière-du-Nord pour l'année 2022-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Trésorier

Résolution AR.20221005.5

Élection – Trésorier :

Il est proposé par monsieur Roger Hotte de nommer monsieur Richard Lemay, trésorier du TAC Rivière-du-Nord pour l'année 2022-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Ajouts et / ou modifications d'arrêts

7.1 Demandes d'arrêt reliées aux soins de la santé

Ce point est reporté après la rencontre de monsieur Roger Hotte ainsi que de monsieur Paul Germain avec la société EXO.

8. Budget 2023

Un projet de budget sera déposé lors de la rencontre du 25 octobre. Suite à des discussions, l'élaboration de directives ou d'une politique de gestion des surplus devrait éventuellement être considérée.

9. Adoption des comptes à payer pour l'adapté et collectif au 31 juillet 2022

Résolution AR.20221005.6

Liste des comptes à payer 31 août 2022 :

Il est proposé par monsieur Richard Lemay et résolu d'adopter la liste des comptes à payer pour l'adapté et le collectif, telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Adoption des rapports budgétaires 31 août 2022

Résolution AR.20221005.7

Rapports budgétaires au 31 août 2022 :

Il est proposé par monsieur Richard Lemay et résolu d'adopter les rapports budgétaires au 31 août 2022, tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Mandat au président du TAC et au directeur général de la MRC – Rencontre EXO

Résolution AR.20221005.8

Mandat à la présidence du TAC et au directeur général de la MRC – Rencontre EXO :

Il est proposé par monsieur Xavier-Antoine Lalande et résolu de mandater le président du TAC, monsieur Paul Germain, et le directeur général de la MRC de La Rivière-du-Nord, monsieur Roger Hotte, à rencontrer les représentants d'EXO et de la Ville de Saint-Jérôme pour discuter d'un projet d'entente relatif à l'optimisation (jumelage) des routes de taxibus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Affaires nouvelles

Aucun point n'est ajouté.

13. Date de la prochaine rencontre

La prochaine réunion est prévue le mardi 25 octobre 2022, à 9 heures.

14. Levée de l'assemblée ordinaire

Résolution AR.20221005.9

Levée de la réunion :

Il est proposé par monsieur Guy Lamothe de lever la réunion, à 10 h 23, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées.

PAUL GERMAIN,
Président